

Le conseil d'élèves

Le conseil des élèves est l'outil de base de la coopération et de régulation au sein du groupe.

Le lieu

- la classe

La disposition des élèves

- en U
- en cercle ou en rectangle

La matériel

- un cahier de comptes-rendus
- une boîte, un tableau à idées, à suggestions... : *je propose, je félicite, j'ai un problème, je suis content de...*
- un tableau ou un paper board pour noter les décisions du jour

La périodicité

- hebdomadaire au moins 30 minutes, il est inscrit dans l'emploi du temps
- une réunion exceptionnelle peut être organisée selon les besoins

Les attributions

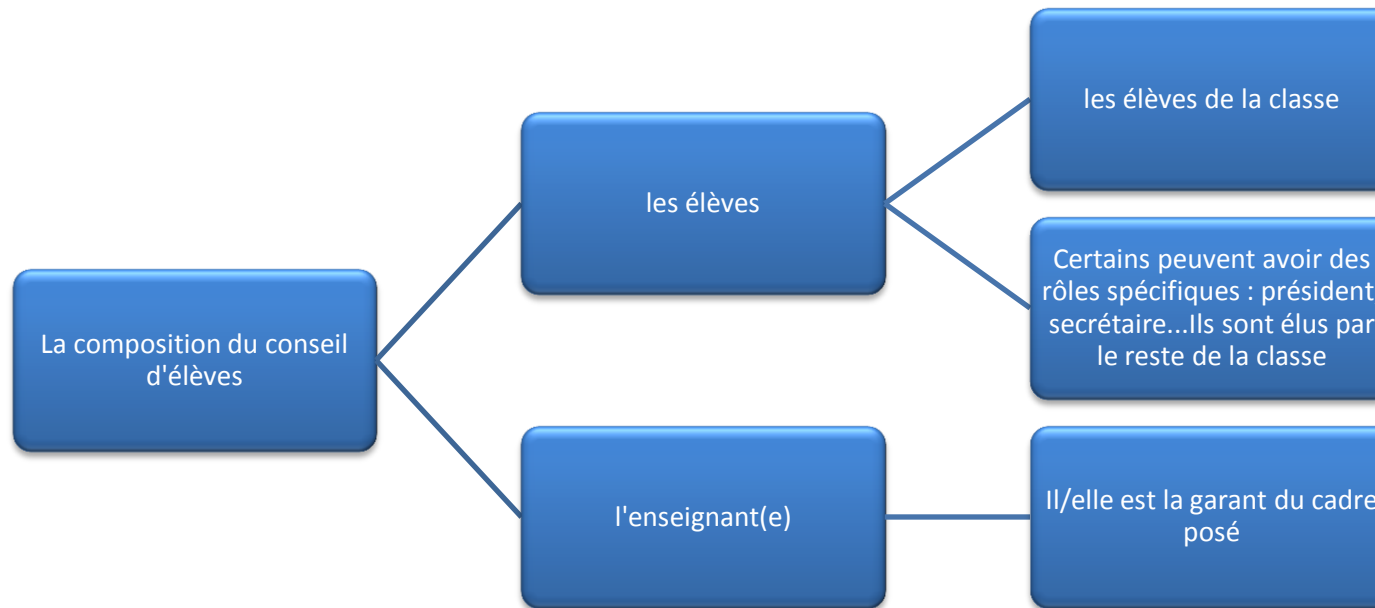
- les règles de vie
- les relations et les conflits
- les réussites et/ou les difficultés scolaires
- les projets (de la classe et/ou de l'école)
- la gestion du budget de la classe

L'ordre du jour

- il est lu par le président ou par le secrétaire
- il est fié en fin de séance précédente
- une date limite de dépôt des propositions et des réclamations doit être fixées

Le déroulement

- le président ouvre le conseil, énonce les règles
- retour sur le conseil précédent avec suivi des solutions ou des décisions proposées
- traitement des demandes, suggestions, problèmes...des élèves
- le président donne la parole à ceux qui ont déposé des mots : *je propose, j'ai un problème, je félicite, je suis content de...*
- récapitulatif des décisions prises lors du conseil du jour.
- le président clôture le conseil .



Le conseil d'élève permet aux élèves de se construire en tant qu'individu dans un groupe. Il permet aux élèves de proposer, d'écouter, de négocier et de décider.

